



*Petite
Cité Comtoise
de Caractère*

Chers Quingeois, Chères Quingeoises,

Lors de la cérémonie des vœux de la commune au début du mois de janvier dernier, j'ai annoncé que celle-ci serait ma dernière en tant que maire.

Vous m'aviez élu pour la première fois en 1989, année du bicentenaire de la révolution française, j'avais 36 ans, parce que vous souhaitiez que notre commune sorte de sa torpeur ; j'espère que je ne vous ai pas déçu. Je suis allé parfois un peu vite, j'ai bouleversé des habitudes, j'ai imposé à certain moment un rythme de travail élevé avec peut être trop d'exigence aux élus et services qui m'entourent.

Etre maire, c'est créer, modifier, aménager, transformer une ville, un bourg, et je crois qu'il s'agit là de la plus belle satisfaction d'un élu que de constater le développement de sa ville.

C'est un métier où l'on fait constamment des projets qui deviennent ensuite réalité et qu'on a plaisir ensuite à voir utilisés par les habitants, les associations, les enfants.

Le maire vit également au rythme des habitants donc participe aux bons moments mais aussi à la peine et au désarroi de ses concitoyens quand on vient annoncer une mauvaise nouvelle.

Aujourd'hui, Quingey c'est 1.400 habitants, plus de 900 emplois, et je pense tous les services, commerces d'une petite ville.

J'ai le sentiment avec mes collègues, conseillers municipaux et adjoints, d'avoir bien œuvré pour notre commune, et de l'avoir fait avec beaucoup de passion et d'ambition, dans le sens de l'intérêt public.

Derrière ses mots il y a des noms, des personnes, des élus et agents qui mettent en œuvre les décisions du conseil municipal et je tiens à leur témoigner ma reconnaissance. Le maire étant chargé d'animer une équipe, d'impulser des projets, d'élaborer des dossiers, de bâtir les plans de financement, d'être en relation étroite avec les services du département, de la région, de l'état, de l'Europe pour rechercher des subventions nécessaires à la stabilité de notre fiscalité, des impôts.

Sans doute le poids des années aux responsabilités, la sensation d'avoir tenu mes engagements auprès de vous, aussi la profonde modification de l'organisation des communautés de communes, qui a débuté cette année et va demander un engagement différent des maires et notamment du futur maire de Quingey ; Ces points et sans doute d'autres m'amènent à envisager une autre vie.

Je viens donc de présenter ma démission au Préfet, et par là même je ne serai sans doute plus président du conseil de surveillance des établissements de santé de Quingey. Ces différentes fonctions auront occupé une bonne partie de ma vie et resteront à jamais gravé dans ma mémoire.

Dans la vie il y a des moments où il faut prendre des décisions et ce moment est arrivé pour moi. J'aspire à vivre autre chose en dehors de la vie publique. La famille, mes petits-enfants, la nature, le sport, les vacances sans contrainte de date, et bien d'autres activités qui rythmeront mon existence et celle de mes proches.

Je laisse une situation financière saine pour mon successeur, je lui transmettrai s'il le souhaite les dossiers dans les meilleures conditions. Le résultat financier 2016 et le budget prévisionnel 2017 viennent d'être votés à l'unanimité du Conseil Municipal.

Je sais que derrière moi des élus, qui m'accompagnent déjà depuis plusieurs années, sont compétents pour prendre la suite. J'ai confiance en l'avenir de Quingey.

Merci tout d'abord à vous tous Quingeois Quingeoises qui m'avez renouvelé votre confiance à chaque scrutin. Merci à tous les élus, toutes les équipes qui m'ont accompagné et soutenu durant ces 28 années.

Merci au personnel communal qui s'investit au quotidien au secrétariat et sur le terrain. Enfin merci au personnel des établissements de santé de Quingey pour son dévouement, la qualité de nos relations, et pour les nombreux projets que nous avons construit ensemble.

De façon pratique, je vous informe que vous serez appelés à élire une nouvelle équipe et donc un nouveau maire lors d'une élection municipale, le dimanche 26 mars 2017.

Le scrutin se déroulera vraisemblablement sur un tour. Ce mandat sera de 3 ans.

Bien entendu, j'assurerai le bon fonctionnement de la mairie et des services jusqu'à l'élection de mon successeur. Nous pourrons échanger, avec plaisir, le mercredi 15 mars à 18 h 30, avant ma dernière réunion du conseil municipal.

Bien fidèlement,

Jacques BREUIL